

## COMMUNE DE FAVERAYE- MÂCHELLES

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 avril 2014

Le 16 avril 2014 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Faveraye-Mâchelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrice DOUGÉ, Maire.

- Convocation faite le 11 avril 2014
- Nombre de conseillers en exercice : 15

**Etaient présents :** Patrice DOUGÉ, Laurence VAILLANT, Robert SOULARD, Frédéric LABROUSSE, Ingrid GALLARD, Dominique PERDRIEAU, Laurent CRÉPEAU, Céline MARTINS, Pascal ANGEBAULT, Régis ERRIEN, Cécile GOURGUES, Rosemary DEJEANTE, Michelle MICHAUD, Valérie COUTANT et Françoise DUIGOU.

Absent et excusé : Néant.

Secrétaire de séance : Ingrid GALLARD.

**MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Le conseil municipal a constitué les différentes commissions municipales, suite au renouvellement des conseillers municipaux de mars 2014. Monsieur le Maire est membre de plein droit de toutes les commissions municipales et en assure la présidence. Un vice-président devra être désigné lors de la première réunion de chaque commission.

- **COMMISSION FINANCES - APPEL D'OFFRES - MARCHES PUBLICS** (Réfèrent : Frédéric LABROUSSE) : Patrice DOUGÉ – Laurence VAILLANT - Robert SOULARD - Frédéric LABROUSSE – Pascal ANGEBAULT - Michelle MICHAUD - Valérie COUTANT.

- **COMMISSION ANIMATION - CULTUREL - ASSOCIATIF** (Réfèrent : Laurence VAILLANT) :

Communication : Laurence VAILLANT - Robert SOULARD - Ingrid GALLARD ;

Culture et Patrimoine : Régis ERRIEN - Cécile GOURGUES - Françoise DUIGOU ;

Associations : Patrice DOUGÉ - Rosemary DEJEANTE ;

Tourisme : Robert SOULARD - Régis ERRIEN ;

Ecole : Robert SOULARD - Pascal ANGEBAULT ;

Maisons Fleuries : Robert SOULARD - Laurent CRÉPEAU - Cécile GOURGUES - Rosemary DEJEANTE ;

Village en Scènes : Laurent CRÉPEAU ;

Tablée Machelloise/Vœux : Laurence VAILLANT - Frédéric LABROUSSE - Ingrid GALLARD - Rosemary DEJEANTE ;

Vin d'honneurs (gestion des stocks) : Robert SOULARD - Régis ERRIEN.

- **COMMISSION VOIRIE - ASSAINISSEMENT - BATIMENTS - AMENAGEMENTS** (Réfèrent : Robert SOULARD) :

Voirie/Bocage : Frédéric LABROUSSE - Dominique PERDRIEAU ;

Bâtiments/Cimetière/Location matériel : Robert SOULARD - Patrice DOUGÉ - Pascal ANGEBAULT - Michelle MICHAUD ;

Aménagements : Laurence VAILLANT - Robert SOULARD - Frédéric LABROUSSE - Ingrid GALLARD - Laurent CRÉPEAU - Cécile GOURGUES - Michelle MICHAUD - Valérie COUTANT - Rosemary DEJEANTE ;

⇒ **Réfèrent Méthanisation** : Dominique PERDRIEAU.

Assainissement : Patrice DOUGÉ - Laurence VAILLANT - Robert SOULARD - Frédéric LABROUSSE - Dominique PERDRIEAU.

- **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) : Les règles concernant la composition et le fonctionnement des centres communaux d'action sociale sont fixées par l'article L123-6 et R 123-7 à 38 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le conseil municipal décide de fixer à 4 le nombre de membres élus parmi le conseil (en plus de Monsieur le Maire), et à 4 le nombre de membres extérieurs au conseil qui seront nommés par arrêté du Maire. Le Conseil d'Administration sera présidé par Monsieur le Maire, et comportera donc 9 membres.

Parmi les membres du conseil municipal, ont été désignées :

**Laurence VAILLANT – Ingrid GALLARD – Céline MARTINS - Françoise DUIGOU.**

- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS** : Les services fiscaux demandent au conseil municipal de dresser une liste de 24 personnes choisies parmi les différentes catégories de contribuables de la commune, dont 12 seulement seront retenues (6 titulaires et 6 suppléants) par Monsieur le Directeur des services fiscaux. Sur la liste définitive de 12 noms devront obligatoirement figurer un commissaire titulaire et un suppléant, tous deux domiciliés hors commune (il faudra donc proposer 2 personnes titulaires et 2 suppléants domiciliés hors commune).

Une liste de contribuables de la commune sera constituée par le Maire et les Adjointes dans les prochaines semaines, afin de former cette commission des impôts directs.

Le conseil municipal sera tenu informé des membres qui seront définitivement retenus par les services fiscaux de Maine-et-Loire.

### **REPRESENTATION DANS LES INSTANCES INTERCOMMUNALES ET DEPARTEMENTALES**

Le conseil municipal doit procéder à la désignation des délégués pour représenter la commune dans les instances intercommunales et départementales. Ont donc été désignés :

- SIAEP (*Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable*) : ..... 2 titulaires : **Frédéric LABROUSSE et Michelle MICHAUD**  
..... 1 suppléante : Laurence VAILLANT

- SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LAYON : ..... 1 titulaire : **Dominique PERDRIEAU**  
..... 1 suppléante : Cécile GOURGUES

- SIEML (*Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire*) : ..... 1 titulaire : **Patrice DOUGÉ**  
..... 1 suppléant : Robert SOULARD (+ Laurent CRÉPEAU)

- SMITOM : ..... 1 titulaire : **Régis ERRIEN**  
..... 1 suppléant : Frédéric LABROUSSE

- CENTRE SOCIAL : ..... 1 titulaire : **Michelle MICHAUD**

- CLIC Loire en Layon..... 1 référent : **Patrice DOUGÉ**

- LOIRE LAYON DEVELOPPEMENT ..... 1 élu par commission :  
Diffusion culturelle/village en scènes : **Laurent CRÉPEAU**  
Tourisme/Translayon/Réseau Bienvenue dans les vignes/Layon Box :  
**Robert SOULARD** (Suppléant : Régis ERRIEN)  
Développement/Prospective/SCOT/LEADER : **Pascal ANGEBAULT**

- Correspondant DEFENSE ..... **Frédéric LABROUSSE**

- Correspondant SECURITÉ ROUTIERE ..... **Rosemary DEJEANTE**

### **DELEGATION DE FONCTION**

Le conseil municipal décide de déléguer certaines fonctions au Maire, pour la durée de son mandat, dans le but de favoriser la bonne administration communale. Le Maire sera donc chargé :

- des achats courants et marchés, nécessaires en cas d'urgence, pour un montant maximum de 10 000 € HT ;

- de passer des contrats d'assurance et d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;

- de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires d'avocats, huissiers de justice et experts ;

- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Puis, Monsieur le Maire expose qu'il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints. Il propose donc de déléguer une partie de ses fonctions aux 3 adjoints, dans les domaines suivants :

- Comptabilité
- Urbanisme
- Assainissement/réseaux
- Bâtiments
- Décès/Cimetière
- Service technique
- Voirie
- Information/Communication

### **INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS**

**Le conseil municipal**, considérant que la commune compte actuellement une population municipale totale de 681 habitants, décide que :

- **L'indemnité du Maire** sera, à compter du 28 mars 2014, de 950 € brut par mois.
- **Les indemnités des Adjoints** seront, à compter du 28 mars 2014, de 350 € brut par mois.

### **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les travaux ou projets en cours :

- **Chemins** : ce dossier concerne des échanges de chemins entre propriétaires et la commune, associés à des plantations de haies ; Le détail des actions conduites et à conduire sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

- **Voirie** : Ce dossier est de la compétence communautaire. Le budget alloué en 2014 pour l'entretien des chemins de la commune est de 21 300 € HT. Le budget total de la communauté de communes consacré à la voirie s'élève à 328 000 € HT.

- **Rue des Moulins** : aménagement sécuritaire pour piétons ;

- **Lotissement** : présentation des plans de l'avant-projet. Explication du rôle de la SODEMEL.

- **Assainissement** : mise aux normes de la station de traitement des eaux usées de Mâchelles ;

- **Lavoir** : présentation du chantier en cours.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- "**Tablée Machelloise**" : Cette animation est prévue le samedi 14 juin 2014 à partir de 12 h, sur la place de l'Eglise.

- **Cérémonie du 8 mai** : Elle aura lieu cette année à 10 h 30 à Chavagnes les Eaux.

- **Départ en retraite** d'un agent du service technique au 1<sup>er</sup> juin 2014 : une offre d'emploi pour le nettoyage des bâtiments (4 h par semaine) sera publiée et donc un appel à candidature est lancé jusqu'au 10 mai 2014.

### **TOUR DE TABLE**

- La réunion annuelle entre les élus et les associations est programmée le vendredi 16 mai prochain, salle de la mairie, à 20 h 30. Cette réunion a pour but de connaître les projets et besoins des associations, et de faire la liaison entre la municipalité et les responsables d'associations.

- Nouvelle carte de randonnées : La communauté de communes a fait parvenir la dernière édition de la carte de randonnées pédestres, qui sera mise à disposition du public en mairie.

- Le cheminement piétonnier sécurisé menant au cimetière donne entière satisfaction à des personnes qui ne se déplaçaient plus.

- Organisation des séances du conseil municipal : elles auront lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, salle de la mairie.